

La Rose et le Réséda

Lettre de la commission laïcité et relations avec les croyants

n°3



Sommaire

- p2 Vatican II :
50 ans, ça se fête ?
Un numéro spécial de la pensée
- p3 Neutralité et compétitivité
Jours fériés : une fausse bonne idée
Les scandales du vatican
Laïcité et relations avec les croyants dans la fête de l'Huma
- p4 Le ministre des cultes, les musulmans et les cultes ...
- p5 Les footballeuses voilées
La laïcité et la constitution
Le djihad civil à Tombouctou
- p6 A ceux qui croient au ciel et à ceux qui n'y croient pas
- p7 Le silence, le bruit et la fureur du monde
- p8 L'affaire de la prière du 15 Août
L'affaire des Pussy Riot
- p9 L'affaire des animateurs pratiquant le ramadan

Edito



On en a vu des vertes et des pas mûres durant cette campagne. notre engagement dans cette bataille a retardé la parution de notre lettre, mais notre réflexion n'a pas été mise en sommeil.

La laïcité est toujours au coeur des enjeux. Elle le serait à moins puisque le Président de la République a affiché l'ambition de l'inscrire dans la Constitution ...et de constitutionnaliser au passage le Concordat toujours vivace en Alsace-Moselle.

Au passage, à modifier la Constitution, allons-y gaiement et fondons une nouvelle République qui ne permettra pas qu'on piétine la souveraineté populaire ou qu'on l'asservisse.

Les espoirs des humains, eux-aussi sont toujours au coeur des enjeux. Ces espoirs que nous avons tenté de réveiller et d'unir. Ces espoirs qui ne doivent pas être déçus. il ne faut pas les remettre au placard en se contentant de connaître la fin du cauchemar.

Exigeons le début du rêve. Il ne faut pas les remettre au placard en se disant que faute de grives...

Continuons à partager, à vibrer et à construire ensemble, comme Pierre Laurent l'a proposé en signant la lettre aux croyants qui est parue pendant la campagne électorale.

Pierre Dharréville

Responsable national du PCF
en charge de la laïcité
et des relations avec les croyants,
secrétaire départemental du PCF13

concept & réalisation icandelalexandra

VATICAN II : 50 ANS, ÇA SE FÊTE ?

Le 11 octobre 1962 s'ouvrait le deuxième concile du Vatican, près d'un siècle après le premier, qui avait vu l'Eglise se préoccuper beaucoup du sort des Etats pontificaux et du statut du pape, dans une période de raidissement pour conserver son pouvoir face aux mouvements de laïcisation des sociétés. Et ce concile dont on a dit qu'il était pour l'Eglise celui de la modernité, constitue un événement majeur qui mérite qu'on s'y arrête. Ce d'autant que le rapprochement amorcé par Benoit XVI avec les intégristes sortis du giron de l'Eglise catholique à la suite de celui-ci interroge de nombreux chrétiens et observateurs. Le débat va monter sur l'héritage du concile, "traumatisme" pour certains et "nouvel élan" pour les autres.

...suite page 2

N'hésitez pas à rejoindre
notre réseau en écrivant à :
laicitecroyants@pcf.fr
PCF 2 Place du Colonel
Fabien 75019 Paris

PCF
Parti communiste français

...
Il y eut un "souffle de Vatican II", qui porta l'Eglise à se transformer et à changer son rapport au monde comme sa conception d'elle-même.

Dans son discours d'ouverture, le Pape Jean XXIII invitait les participants à se saisir de l'ensemble des questions qui traversaient l'Eglise et la société. Jean-Luc Brunin, évêque du Havre, souligne qu'ils étaient invités à "opérer un discernement de foi à partir des grandes questions qui se posent au monde, et que le pape présenta dans son encyclique *Pacem in terris* (11 avril 1963) comme les signes des temps : vie familiale, égalité des peuples, promotion des droits de la personne, réfugiés politiques, nations en voie de développement, bien commun universel, principe de subsidiarité..." Il ajoute, à propos de la démarche du Concile : "Le Concile Vatican II a adopté une démarche singulière et originale. Le pape Jean XXIII n'a pas voulu faire du Concile œcuménique qu'il convoquait, une instance magistérielle qui formule une série de condamnations ou d'anathèmes. On a ainsi parlé, à ce propos, de Vatican II comme d'un Concile pastoral." Le Cardinal Roger Etchegaray, qui en fut l'un des acteurs le résume ainsi : "Qu'ai-je entendu lorsque Jean XXIII a annoncé le Concile ? « *Je veux ouvrir la fenêtre de l'Eglise, afin que nous puissions voir ce qui se passe dehors, et que le monde puisse voir ce qui se passe chez nous* »." Il fut pour lui le témoignage d'une Eglise "capable de témoigner l'absolu de Dieu au sein des solidarités humaines".

Le concile n'a fixé aucune limite au champ de son travail collectif, faisant et défaisant les moutures de textes, cherchant des cohérences et s'efforçant de rattraper le retard de l'Eglise institutionnelle dans son appréhension d'un monde profondément bouleversé depuis 1870. L'Eglise se plaît à insister sur la nécessité de comprendre les textes conciliaires dans le mouvement de la tradition historique de l'Eglise. Il n'en reste pas moins qu'ils sont habités en même temps d'un esprit de novation.

L'aggiornamento, selon la formule de Jean XXIII, la mise à jour. Nombre de décisions ont modifié la pratique culturelle et l'organisation pratique des choses. La façon de dire la messe, l'existence de diacres permanents, le travail collectif des prêtres et des évêques... Mais tout cela renvoie à des conceptions de fond. Quatre constitutions furent adoptées : sur la liturgie, sur la foi, sur l'Eglise, sur l'Eglise dans le monde de ce temps. Il faut y adjoindre neuf décrets, sur la formation des prêtres, sur la charge des évêques, sur l'apostolat des laïcs, sur l'œcuménisme...

Ainsi que trois déclarations, sur l'éducation chrétienne, sur la liberté religieuse et sur les relations avec les religions non chrétiennes.

La Constitution *Gaudium et Spes* commence sur ce propos : "Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. Leur communauté, en effet, s'édifie avec des hommes, rassemblés dans le Christ, conduits par l'Esprit Saint dans leur marche vers le Royaume du Père, et porteurs d'un message de salut qu'il faut proposer à tous. La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire." L'Eglise réaffirme donc sa vocation à être dans le monde et non pas à côté. Cette conception des choses s'articule avec la reconnaissance de la place des laïcs, qui sont à égalité et dont la vie et les engagements sont autant de manifestations pour l'Eglise de l'amour de Dieu pour l'humanité.

Cet ensemble de choses, comme la conception-même du concile ont conduit ses détracteurs à accuser les "Pères conciliaires" d'avoir sapé les fondements de l'autorité de l'Eglise et du dogme catholique. Et pourtant, il s'est également agi de remettre les textes bibliques et les Evangiles au cœur de la pratique chrétienne. Il serait trop long ici de développer tous les attendus de l'oeuvre conciliaire. Mais la réflexion produite sur la liberté religieuse acte une nouvelle relation au pouvoir, dont on peut dire qu'elle a à voir avec la laïcité ou plus exactement avec un mouvement de laïcisation dont l'Eglise elle-même ne peut s'abstraire.



Citons également les rapports nouveaux aux autres chrétiens, non sans lien avec le propos sur la liberté religieuse. A ce sujet, il est intéressant de noter l'appréciation délivrée voici quelques mois par le Pasteur Claude Baty, président de la Fédération Protestante de France : "Les Eglises protestantes, particulièrement en France, ont perçu Vatican II comme l'ouverture de l'Eglise catholique romaine aux autres Eglises et communautés chrétiennes. Cette ouverture a été marquée symboliquement par l'invitation d'observateurs qui ne sont pas restés, me semble-t-il, longtemps de simples observateurs mais qui ont été de vrais témoins. Il y a donc eu dès le départ une ouverture confiante qui, à nos yeux, marque nos relations jusqu'à aujourd'hui."

Il y aura des manifestations au mois d'octobre et novembre autour du cinquantième anniversaire. Pour tout dire, Vatican II n'est sans doute pas un aboutissement en soi, mais il portait les germes d'une autre Eglise que celle qui fut la béquille des puissants des siècles durant, oubliant un peu la modestie de ses origines. Mieux, il lui donnait les moyens de changer. Du point de vue politique, cette Eglise là nous intéresse, parce qu'elle se préoccupe de la dignité humaine et pas de prendre le pouvoir sur les consciences et les institutions. Le retour des intégristes et le cortège de réflexes qui l'accompagnent ne sont pas des signes annonciateurs qui nous rassurent. Ils sont la manifestation d'un projet politique que nous combattons, celui d'hommes et de femmes soumis, à l'ordre des choses, à une morale discutable, à une vérité absolue, au pouvoir de quelques uns. Reparlons de Vatican II !

Un numéro spécial de La pensée

La revue *La Pensée*, dirigée par Antoine Casanova et éditée par la Fondation Gabriel Péri publie au mois de septembre un numéro spécial sur le concile de Vatican II donnant la parole à de nombreux intellectuels dans la diversité. Renseignements sur le site Internet de la Fondation.

Neutralité et compétitivité

Extrait d'un communiqué de l'ANDRH : « L'objectif de ce débat est avant tout destiné à favoriser la nécessaire neutralité qui doit régner dans nos entreprises et dans nos institutions, tout en garantissant le respect de la liberté de conscience et des convictions de tous ceux qui y travaillent.

En proposant la banalisation de 3 jours fériés, l'ANDRH ne propose en aucun cas de les supprimer mais bien d'offrir la possibilité à chacun, d'une manière plus souple, de pratiquer ses convictions, religieuses ou non, dans le respect de la laïcité, tout en permettant aux entreprises de fonctionner 3 jours de plus par an .

Laïcité et relations avec les croyants dans la fête de l'Huma

Débat national Samedi 15 septembre à 10H30
au stand des Bouches du Rhône
ESPACE MIDI Av. Louis Aragon

Que reste-t-il du concile de Vatican II ?

Avec Antoine Casanova, historien et directeur de La Pensée ; Sarah Leclerc-Croci, Présidente nationale de la JOC ; René Nouaillat, historien des religions ; François Houtard, sociologue ; Guy Coq, philosophe (sous réserve) ; et Pierre Dharréville, responsable national du PCF.

Les scandales du vatican

On a beaucoup parlé des fuites qui ont se sont déroulées à Rome ces derniers temps sur le ton ironique de la comédie burlesque. Un majordome arrêté, un ministre des finances démissionnaire, des documents secrets qui ne le sont plus, un pape aux allures affaiblies... Le mal pourrait cependant être plus profond. Le débat autour de la santé et de la transparence des finances du Vatican est le noeud de cette affaire. Plus largement, l'épisode actuel interroge le mode de gouvernement de l'Eglise. Benoit XVI n'a pu que constater "un sentiment de méfiance, de soupçon, de peur mutuelle", selon l'hebdomadaire La Vie. Au fond, de nombreux spécialistes évoquent des luttes politiques, autour du Pape et pour sa succession.

Jours fériés : une fausse bonne idée

L'Association nationale des DRH a formulé 31 propositions dans le but de « renforcer le dialogue social » et de faire vivre « la diversité pour la compétitivité de l'entreprise ». Parmi ces propositions, figure celle de « neutraliser trois des six jours fériés d'origine chrétienne (Pentecôte, Ascension et quinze août), afin que les salariés puissent les prendre comme ils le souhaitent (sous réserve des nécessités de services et/ou des caractéristiques de l'entreprise) ».

Cette proposition interroge. Et l'on se demande si ce débat était vraiment utile.

En effet, une telle mesure ne changerait rien du point de vue des droits des salariés à prendre un congé pour une fête religieuse ne tombant pas un jour férié. Dans l'esprit, elle aurait pour conséquence de communautariser - plus encore que de privatiser - trois jours de congés en remplacement des jours fériés actuels qui sont largement laïcisés dans leur usage.

Ils sont en effet le moment de fêtes de famille, et de diverses manifestations publiques de quartier ou de communes qui ont fini par faire tradition.

Le fait qu'une part des chrétiens eux-mêmes ne les utilise pas pour pratiquer leur culte valide la thèse de cette laïcisation. S'il est vrai que six sur onze trouvent leur origine dans des fêtes chrétiennes, l'intérêt de ces jours fériés est qu'ils sont communs à l'ensemble des salariés. Au passage, l'échec de la remise en cause du lundi de Pentecôte doit faire réfléchir. Une telle décision aurait pour effet de remettre en avant le caractère religieux des trois jours restants (pourquoi ?) et de souligner de surcroît l'inégalité discutable prétendument traitée.

A vouloir aborder ainsi le problème, il faudrait donc, soit les supprimer tous, soit n'en supprimer aucun. Pourquoi pas à ce compte là proposer un jour de repos hebdomadaire volant.

Cette proposition risque donc fort de ne pas régler des problèmes, mais d'en poser. La mesure supprimerait ces moments de pause économique nationale (et au passage un certain nombre de ces ponts aléatoires) et l'on peut se demander si ce n'est pas l'un des principaux objectifs recherchés. Nous ne pouvons manquer de faire le rapprochement avec l'offensive visant à autoriser largement le travail du dimanche. Il s'agirait ainsi d'entrer dans une économie continue, où l'offre et la demande se courent après, où l'on ne s'arrête jamais vraiment, ni de produire, ni de consommer.

Il nous faut interroger fortement ce mode de vie qui nous est proposé en filigrane de suggestions de ce type.

En tout état de cause, c'est pour nous une mauvaise porte d'entrée pour parler de laïcité, en continuant malgré tout d'opposer les uns aux autres. Si par la force des choses, la République a intégré des usages constitués à l'origine sur la base de motifs religieux, elle doit prendre garde de ne pas désormais prendre ses décisions sur les mêmes repères.

Le ministre des cultes, les musulmans et les cultes...

C'était le 6 juillet dernier. Manuel Valls était invité à inaugurer la grande mosquée de Cergy. Il en a profité pour s'adresser aux musulmans de France et évoquer la laïcité, en précisant que son message était "en tout point identique à celui que la République adresse à toutes les religions, car elle les regarde avec la même bienveillance et leur ouvre les mêmes bras". Ce qui reste à vérifier, notamment à propos du Conseil Français du culte musulman, institué par Nicolas Sarkozy et déserté par plusieurs responsables religieux, dont ceux de l'UOIF, réputés proches des Frères musulmans, qui lui reprochent d'avoir divisé les croyants sur des bases ethniques plutôt que de les rassembler. Le ministre lui-même a évoqué les liens qui existent "entre de nombreux musulmans, souvent étrangers ou récemment naturalisés, avec leur pays d'origine". Mais "notre responsabilité, a-t-il poursuivi, c'est de progressivement construire un islam de France, un islam qui trouve pleinement ses racines dans notre pays". Une chose est sûre, la manière dont il a été décidé par l'Etat d'organiser lui-même un Islam de France et de créer une véritable institution de toutes pièces n'est pas une réussite et pose question.

N'allons pas trop vite en besogne : il n'est pas choquant que l'Etat lance des appels à ce que les croyants de notre pays prennent en mains leur religion, à condition que ce soit pour éviter de le faire lui-même.

Car de tels propos, qui ne sont pas nouveaux, rappellent les velléités dans l'histoire de construire une Eglise gallicane, qui écoute le pouvoir en place plutôt que Rome. Ce qui ne lasse pas d'interroger, une fois encore, et l'on aimerait bien savoir ce que les dirigeants politiques qui tiennent ces propos attendent d'un islam de France.

On voit bien que l'on déborde un peu le cadre du gallicanisme, qui s'appuyait également sur une volonté nationale d'émancipation à l'égard de la papauté, et que rentrent ici en considération des considérations d'ordre culturel et coutumier.

La question est posée du rôle du CFCM et de son ouverture éventuelle à des associations à caractère plus social et culturel, ce qui risquerait aux yeux de certains d'en faire un lieu de débat politique. Manuel Valls s'est opposé à ce que le CFCM sorte de sa sphère culturelle car il ne souhaite pas "que soient confondues les questions d'immigration, d'intégration et les questions liées aux cultes".

Il a précisé qu'il n'entendait pas "attendre un accord qui ne vient pas pour entamer le dialogue". A la limite, c'est leur problème, tant que l'institution peut évoquer avec des interlocuteurs les sujets qui la préoccupent, non ?

Dans son discours, commencé sur l'affirmation selon laquelle "une mosquée, quand elle s'érige dans la ville, dit une chose simple :

l'Islam a toute sa place en France", a commencé à évoquer "des problèmes de tous les jours", au premier rang desquels la formation de "nos " imams. « Il faut s'assurer que tous ceux qui s'adressent aux fidèles – et ils sont nombreux – ont une connaissance réelle et



partagent les valeurs fondamentales du pays dans lequel ils s'expriment, a-t-il déclaré. Il est paradoxal que, dans une assemblée de fidèles, celui qui dirige la prière soit parfois celui qui a le moins d'ancienneté sur le territoire national, le moins de liens avec notre pays. » Est-ce cependant à l'Etat d'organiser la formation des Imams et leur désignation ? Une nouvelle fois, la véritable question réside-t-elle pas dans la capacité des croyants musulmans à s'organiser eux-mêmes pour vivre leur foi aujourd'hui ? Débat épineux mais sans doute salutaire.

A propos de laïcité, il paraît utile de reproduire ici les propos tenus par le nouveau ministre, ayant par ailleurs bien souligné la différence de tonalité avec la période précédente à l'égard de l'Islam et des musulmans : " Elle est le produit d'un compromis qui a consisté à tirer un trait catégorique entre ce qui relève de la sphère publique et ce qui relève de l'intimité spirituelle de chacun. Encore une fois, la République n'a pas à se prononcer sur le fait de croire ou de ne pas croire. Elle laisse à chacun cette liberté. Elle impose, toutefois, à tous, de se retrouver dans un même idéal de citoyenneté qui implique le respect des lois. C'est ce qui fait la singularité et la force de la France. Et ce qui fait que son message est universel. La laïcité n'est pas l'expression d'une ignorance, d'une indifférence, pire d'une hostilité vis-à-vis de la religion.

Elle dit simplement que la religion n'a pas d'emprise sur la société, qu'elle n'a pas d'emprise sur l'Etat qui doit rester neutre.

Je pense tout particulièrement aux agents publics, à tous ceux qui concourent activement au service public. Ils ont l'obligation d'être neutres et de taire leur préférence ou leur croyance lorsqu'ils sont dans l'exercice de leurs fonctions.

C'est à ce prix que l'on fera vivre ce principe de laïcité, et c'est aussi ce qui rend crédible la capacité de l'Etat à garantir la liberté de culte. Dans mes fonctions j'entends défendre avec fermeté la laïcité. La laïcité protège. Elle protège, d'abord, l'école. Elle est, de manière générale, la condition de notre vie en collectivité. Elle est aussi le principe qui garantit l'égalité entre les femmes et les hommes, partout, et aussi dans nos quartiers.

... J'entends également défendre ceux qui sont stigmatisés en raison d'une quelconque appartenance. Jamais personne ne doit être critiqué, menacé ou agressé pour ses croyances ou ses pratiques religieuses." Cette conception appellerait une discussion approfondie sur son caractère peut-être un peu schématique à propos de sphère publique et de sphère privée, à propos de compromis, ou à propos de neutralité, mais également concernant l'objet fondamental de la laïcité, qui est selon nous d'instituer l'égalité de droits. Il faut bien dire cependant que cela nous change assez radicalement de ce qui fut dit et fait ces dernières années.

A noter que ces propos furent suivis d'un bémol dont on verra les développements : "Les grands principes de liberté de conscience et de laïcité ont fait notre République. La défense de ces grands principes ne doit cependant pas nous faire passer à côté des problèmes concrets, des problèmes de tous les jours, de ces problèmes qui demandent du bon sens, de l'apaisement et de l'expertise. Ce sont des sujets difficiles, qui posent des questions juridiques, et bien souvent sociales."

Mais aussi politiques ?

Les footballeuses voilées

Marie-George Buffet a estimé dans une déclaration que la décision de la FIFA d'autoriser le port du voile pour les filles sur les terrains de foot ne se résume pas à un problème de laïcité ou de droit des femmes mais pose la question « du droit à l'égalité dans le sport ». La décision de la FIFA d'autoriser le port du voile pour les filles sur les terrains de foot provoque beaucoup de commentaires. Mais très peu se préoccupent du sort des joueuses, constate la députée communiste de Seine Saint Denis dans un communiqué. Aussi, je voudrais redire mon souhait de voir vivre l'égalité dans le sport entre les filles et les garçons et donc, à ce titre de voir vivre le droit pour les joueuses de foot de porter la tenue adéquate pour jouer au football.

Jouer au foot, comme nager, c'est aussi s'exprimer avec son corps et les femmes ont le droit d'en disposer comme elles l'entendent, sans être obligées de le cacher. »

Le djihad civil à Tombouctou

Tombouctou, Mali. Capitale intellectuelle, culturelle et religieuse fondée au XIème siècle. Parmi les conséquences de l'intervention de l'OTAN en Lybie, dont les effets menacent des déstabiliser la région, voici ces djihadistes qui ont provoqué la fuite de milliers d'habitants et menacent de détruire les mausolées des saints, qui « ont une grande importance à Tombouctou et sont des composantes essentielles du système religieux dans la mesure où, selon la croyance populaire, ils étaient le rempart qui protégeait la ville de tous les dangers », selon l'Unesco.

La laïcité et la Constitution

François Hollande a proposé d'inclure les principaux articles de la loi de 1905 dans la Constitution. Réaction.



En 1946, la laïcité a été introduite dans le préambule de la Constitution à l'initiative du député communiste Etienne Fajon. Depuis lors, il est ainsi clairement établi que nous vivons dans « une République indivisible, laïque, démocratique et sociale » ; le principe est constitutionnel. Tout ce que Nicolas Sarkozy a fait pour tordre le principe de laïcité et le raccrocher à son « identité nationale » est déjà contraire à la Constitution. Vouloir aujourd'hui y inclure tel ou tel article de la loi de 1905, sortis de leur matrice, n'apportera rien de plus à nos Institutions, à fortiori s'il s'agit d'y inclure des restrictions liées au concordat encore en vigueur en Alsace-Moselle. Dans ces territoires, il convient à l'inverse d'ouvrir un débat avec la population pour évaluer et décider avec elle les évolutions possibles afin d'aller vers une plus grande séparation des Églises et de l'État.

Si l'on voulait affirmer ce principe de laïcité dans des textes fondamentaux où il ne figure pas, il faudrait plutôt aller chercher les traités européens et proposer d'y inclure clairement comme principe l'indépendance des Institutions européennes à l'égard de tout pouvoir religieux. Et travailler à une plus grande égalité de droits sociaux, politiques et humains dans notre pays comme à l'échelle européenne, sur le principe du mieux-disant.



On pourra s'interroger sur la tranquille mise en scène devant caméras de ce saccage et sa signification. La mutilation culturelle franchit un palier supplémentaire depuis l'affaire des bouddhas de Bamiyan, en Afghanistan, détruits par les talibans. Il s'agit là d'une sorte d'épuration au sein même de l'Islam, « au nom de Dieu ».

A ceux qui croient au ciel et à ceux qui n'y croient pas

Voici la lettre adressée notamment aux croyants par Pierre Laurent, à l'issue d'un travail de la Commission laïcité et relations avec les croyants du PCF.

Au moment de faire partir cette lettre aux croyants, sur laquelle nous réfléchissions depuis plusieurs semaines, une profonde révolte est venue nous étreindre. Face à la terrible tuerie de Toulouse et de Montauban, l'immense majorité du pays a réagi avec compassion, solidarité, dignité. Aujourd'hui, la peine n'est pas tarie et nous n'oublions pas. Le temps est venu pour tous ceux qui refusent les paroles de haine, qui ont été prononcées depuis, de s'unir pour s'y opposer.

L'identité du tueur est désormais en train d'ouvrir les vannes aux discours de haine et de guerre. À la suite du violent climat de xénophobie qui a été soigneusement entretenu ces dernières années jusqu'au plus haut niveau de l'État, les amalgames nauséabonds reviennent au galop : immigration, insécurité, terrorisme, misère. Avec ceux qui croient au ciel et avec ceux qui n'y croient pas, nous voulons faire barrage à ce déferlement, nous voulons lancer un puissant message de paix.

Ces événements dramatiques n'adviennent pas dans un ciel sans nuages. Ces derniers temps, de polémiques dangereuses en stigmatisations malsaines, religion comme laïcité ont été détournées pour essayer de faire avancer la peur de l'autre et le repli sur soi. Chaque geste en ce sens a donné du grain à moudre aux racistes comme aux intégristes qui, au fond, se rejoignent et se nourrissent.

- Nous avons dû combattre la course à l'islamophobie engagée par le président de la République et ses amis avec Marine Le Pen. Aux hommes et aux femmes de confession musulmane, qui ont été violemment montrés du doigt, nous voulons dire qu'ils ne sont pas seuls.

- Nous avons dû dénoncer la façon insultante qu'a eue Nicolas Sarkozy de s'approprier la foi des chrétiens et d'y mêler la République. Subissant de plein fouet sa politique, nombre d'entre eux ont été choqués par les valeurs qu'il a foulées aux pieds, avec la traque des Roms, la stigmatisation des chômeurs et le culte de l'argent.



La laïcité est une grammaire du vivre ensemble.

C'est pourquoi nous refusons cette manière qu'a Nicolas Sarkozy de vouloir dicter aux croyants les cadres d'une religion pharmacie qui serait chargée de répandre une morale publique d'appoint et de renvoyer dans l'au-delà les attentes d'une vie meilleure.

- Nous avons dû démasquer l'imposture de l'extrême droite et les dérives de la droite qui a cherché à réveiller la bête immonde, en ressuscitant l'idée de civilisations supérieures et en montrant du doigt les Comoriens, les Tunisiens ou encore les Grecs. Une droite qui a cherché à réinventer le racisme sur la base des convictions religieuses. L'antisémitisme ne tarde pas à surgir lorsque la peur et la haine de l'autre grandissent. Il faut s'unir pour les combattre ensemble !

- Nous avons dû affronter les fondamentalismes, qui contestent la légitimité de la République et veulent imposer des lois au nom de présumés religieux. De même que les communautarismes, qui apparaissent pour certains comme des refuges face à la violence du monde, mais en réalité isolent et opposent.

- Nous avons dû, enfin, défendre la laïcité, à qui l'on a bien souvent voulu faire dire des choses qu'elle ne dit pas...

Elle établit l'égalité de droits pour toutes les citoyennes et tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions religieuses ou philosophiques, dans un État indépendant. Cette égalité de droits comprend l'égalité entre hommes et femmes, qui demeure dans toute la société un combat essentiel à mener.

Comme nous refusons une conception de la laïcité qui mène combat contre la religion et cherche à formater des individus dépouillés de leurs convictions dès qu'ils franchissent le pas de leur porte.

Les communistes pensent que les croyants ont beaucoup à apporter au pot commun dans la construction d'une société plus humaine.

Nous voyons bien que le pouvoir en place n'a jamais eu qu'une idée en tête : diviser, opposer, désigner des boucs émissaires. La laïcité est tout l'inverse de cela. Elle doit permettre un débat démocratique apaisé, parce que chacun s'y sent respecté, pour construire la paix.

Notre société est traversée par une crise sociale et économique, mais aussi écologique et démocratique, d'une extrême gravité. Pour nous, il s'agit d'une crise de civilisation qui remet profondément en cause la place et le devenir de l'humain.

Elle est le résultat de choix politiques, outrancièrement accentués ces dernières années, qui ont conduit à des régressions majeures et à des renoncements dévastateurs pour la vie quotidienne des hommes et des femmes. Les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité ont été allègrement piétinées.

... Comment bien vivre ensemble lorsque l'angoisse du lendemain est devenue une obsession lancinante ?

Il y a urgence aussi à arrêter les guerres néo-coloniales insupportables qui servent aujourd'hui de prétexte à des fous et à établir une paix juste en Israël et en Palestine.

La seule solution, la seule perspective qui devrait nous faire vibrer, c'est la fraternité, c'est une humanité dans laquelle chacun est reconnu et respecté. Avec le Front de gauche, la volonté du Parti communiste français est plus que jamais de construire un changement profond qui conteste le pouvoir des forces de la finance et fasse valoir l'humain d'abord.

Ce changement, nous voulons le construire avec notre peuple dans sa diversité.

Et pour reprendre à nouveau la formule d'Aragon, avec celles et ceux qui croient au ciel comme avec celles et ceux qui n'y croient pas.

Les vraies raisons de nos difficultés ne sont à chercher ni chez celui qui croit différemment, ni chez celui qui souffre plus encore, ni chez l'étranger qui essaye de survivre à la traque, ni chez le jeune qui ne se voit pas d'avenir. On les trouvera dans le choix de la concurrence à tous crins, la destruction de l'intervention publique, les atteintes à la démocratie, la marchandisation de tout ce qui pourrait nous unir et nous grandir, les discriminations en tous genres, la recherche effrénée du profit maximum quelles qu'en soient les conséquences, l'accaparement des richesses par quelques-uns, les guerres néocoloniales...

Hommes et femmes du peuple, nous pouvons nous unir dans notre diversité, face aux vraies causes et aux vrais responsables de notre mal-vie.

Nous sommes convaincus qu'il y a besoin d'autres choix politiques, radicalement différents.

Des choix politiques qui mettront l'humain au cœur des préoccupations et des enjeux, pour redonner du sens au vivre ensemble. En prenant garde de ne pas tout ramener aux élections, nous tenions à vous adresser ces quelques mots de respect et d'espoir, après ces années de traumatismes.

Ces quelques mots de confiance en ce que notre peuple est capable de construire.

Ensemble, prolongeons le débat et poursuivons sur des chemins communs.

Le silence, le bruit et la fureur du monde

Michel Cool, journaliste, chrétien, nous livre son itinéraire, n'hésitant pas à plonger le lecteur dans ce « silence intérieur » où, est-il persuadé, Dieu attend chaque homme.

Il fallait que Michel Cool témoigne. Il fallait qu'il raconte son itinéraire d'homme à travers le bruit et la fureur du monde. Comme il fallait qu'il raconte la fécondité de ses silences.

Curieux, cette « conversion au silence », pour un journaliste qui a tenu le micro à France Culture ou à France 2 et qui a fait courir sa plume de la Croix à la Vie en passant par Témoignage chrétien. Mais qu'est-ce qui fait courir le journaliste ? Qu'est-ce qui attire son regard ? Qui devient-il dans cette expérience qui le transforme ?

L'auteur a bien fait de répondre à cette invitation de carmélites belges : à votre tour de témoigner. Avoir fait tant de rencontres en cherchant à donner du grain à moudre au lecteur et en être sorti indemne ? Mais un journaliste vous fait rarement visiter son intérieur, il regarde le monde. Enfin, c'est ce qu'il dit.

Et, pour Michel Cool, il faut « sauver ce silence intérieur dont le journalisme a besoin, afin qu'il demeure un métier de relation humaine ». Il faut se donner les moyens de soupeser « le poids des paroles et le sens des mots ». Les moyens de ne jamais s'affranchir de son humilité.



Voici ce cheminement à travers une multitude de gens connus et d'autres peu, à travers des lectures contemporaines et d'autres pas, à travers des expériences heureuses et d'autres moins. Michel Cool a réussi à trouver une unité à sa vie, une cohérence, par une spiritualité qui lui est propre, nichée dans ces silences qui ont pris sens pour lui. Il en faut du temps pour se construire, se comprendre, se trouver.

Depuis Lille où il fut abandonné par celle qui l'avait mis au monde, et recueilli auprès des Petits Frères des pauvres de Lille par un couple dont il dit avoir reçu « l'amour en abondance », jusqu'à Hanoï où il a trouvé le fils qu'il n'espérait plus, en passant par le désert du Néguev et l'Amérique latine, Michel Cool nous emmène en voyage.

Il livre ses blessures, celles qui créent en vous une faille et vous ébranlent. Il livre ses guérisons, celles qui vous tombent dessus par surprise, comme un don.

Il faut du courage pour avouer ses pleurs, ses fragilités, ses enthousiasmes. Sa foi. Non pas comme un étendard mais comme une source d'humanité.

« De toutes mes forces, je crois moi aussi qu'en tout homme réside une zone de silence où Dieu l'attend », affirme-t-il dans une formule empruntée, convaincu d'y retrouver « les racines de son existence et l'assurance d'être aimé et attendu par quelqu'un ».

Croire cela vous change un homme. S'il a un peu tempéré les ardeurs de ses révoltes, Michel Cool, avec le talent de sa plume vive, avec l'enthousiasme qui est le sien, nous fait cadeau d'un témoignage attachant, celui d'une foi qui se vit comme une libération. Il vient d'obtenir pour ce livre le prix 2012 de la littérature religieuse.

La Conversion au silence, de Michel Cool. Editions Salvator, 2011, 224 pages, 19,50 euros.

L'affaire de la prière du 15 Août

Comme cela arrive régulièrement, l'épiscopat français a proposé une prière aux catholiques à l'occasion du 15 août. Cette prière, dont nous reproduisons le texte in extenso pour en avoir une vision globale, contient notamment une phrase qui a provoqué des réactions et soulevé la polémique. En effet, même si l'on peut en avoir deux lectures, elle constitue de fait une prise de parti, qui n'est pas nouvelle de la part de l'Eglise, dans le débat sur l'adoption par des couples homosexuels. Nombre se sont sentis insultés par cette manière de présenter les choses, qui conduit une fois de plus à discriminer et à refuser l'égalité des droits. Nous sommes à leur côté car nous ne croyons pas que le désir de parentalité d'hommes et de femmes puisse s'apparenter à concevoir les enfants comme des objets. Et pour aller plus loin, il ne paraît pas si choquant que l'enfant soit « l'objet du désir », pour employer un euphémisme.

Pour autant, le débat qui s'en est suivi, critiquant une ingérence inacceptable de l'Eglise dans les affaires de la République et une entorse à la laïcité nous semble, lui totalement infondé et problématique. Que l'Eglise émette un point de vue sur des sujets d'actualité touchant à la vie des hommes et des femmes en société participe du débat démocratique. Nous voulons construire la société de demain avec tous les hommes et les femmes et cela présuppose de mettre en dialogue les visions de l'être humain et de la société, non sans avoir le courage d'affronter les contradictions qui existent entre elles, de défendre des points de vue, d'en trouver d'autres inacceptables. Il faut dire que ce n'est pas à l'Eglise de dicter sa loi, en la matière comme en d'autres. Mais lui refuser le droit d'exprimer une opinion sur une question touchant à la vie des hommes et des femmes est inconséquent.

D'autant plus que le propos est à relativiser car le débat traverse l'Eglise elle-même. Il n'a visiblement pas rencontré l'assentiment de l'ensemble des catholiques, comme d'aucuns ont pu en témoigner. Nous savons que d'aucuns s'interrogent sur le lien entre cette orientation concernant l'adoption par des couples homosexuels et les fondements de leur foi comme sur l'opportunité de mettre en avant telle ou telle préoccupation plus que d'autres. Ce n'est pas le fait que l'Eglise s'exprime qu'il faut combattre mais l'idée qu'elle a défendue.

Texte de la prière pour la France proposée pour la fête de l'Assomption

Voici le texte de la proposition nationale pour une prière des fidèles en la fête de l'Assomption, le 15 août 2012 :

« Frères et sœurs, en ce jour où nous célébrons l'Assomption de la Vierge Marie, sous le patronage de qui a été placée la France, présentons à Dieu, par l'intercession de Notre-Dame, nos prières confiantes pour notre pays.

1. En ces temps de crise économique, beaucoup de nos concitoyens sont victimes de restrictions diverses et voient l'avenir avec inquiétude ; prions pour celles et ceux qui ont des pouvoirs de décision dans ce domaine et demandons à Dieu qu'il nous rende plus généreux encore dans la solidarité avec nos semblables.

2. Pour celles et ceux qui ont été récemment élus pour légiférer et gouverner ; que leur sens du bien commun de la société l'emporte sur les requêtes particulières et qu'ils aient la force de suivre les indications de leur conscience.

3. Pour les familles ; que leur attente légitime d'un soutien de la société ne soit pas déçue ; que leurs membres se soutiennent avec fidélité et tendresse tout au long de leur existence, particulièrement dans les moments douloureux. Que l'engagement des époux l'un envers l'autre et envers leurs enfants soit un signe de la fidélité de l'amour.

4. Pour les enfants et les jeunes ; que tous nous aidions chacun à découvrir son propre chemin pour progresser vers le bonheur ; qu'ils cessent d'être les objets des désirs et des conflits des adultes pour bénéficier pleinement de l'amour d'un père et d'une mère.

Seigneur notre Dieu, nous te confions l'avenir de notre pays. Par l'intercession de Notre-Dame, accorde-nous le courage de faire les choix nécessaires à une meilleure qualité de vie pour tous et à l'épanouissement de notre jeunesse grâce à des familles fortes et fidèles. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. »

Trois jeunes femmes russes membre du groupe punk les Pussy Riot viennent d'être condamnées à de lourdes peines de prison pour avoir donné un concert provocateur dans une église orthodoxe. Elles sont accusées d'avoir profané un autel. Cette affaire est devenue le symbole d'une Russie en proie à la domination tyrannique de Vladimir Poutine et a suscité de multiples protestations dans le monde.



Le PCF a condamné « ce qui apparaît comme un procès politique qui a du mal à se cacher derrière les accusations de "blasphème" et "d'incitation à la haine religieuse" ».

Il a exprimé sa « consternation devant une peine aussi lourde dont la vocation manifeste est de chercher à freiner un mouvement de protestation populaire et d'aspirations démocratiques qui grandit en Russie ». L'attitude de l'Eglise orthodoxe, soutien du régime, était sans doute au cœur de cette initiative.

La manière dont Vladimir Poutine a ostensiblement répondu à la volonté d'une sanction exemplaire exprimée par les responsables religieux ne fait qu'accréditer le malaise. Le geste des chanteuses n'est pas vraiment d'une grande finesse, mais le délit de blasphème doit être totalement proscrié et un simple rappel à des règles élémentaires aurait largement suffi.

La condamnation inacceptable dont elles ont été victimes ne peut être comprise que comme une volonté politique d'étouffer toute tentative de contestation et attiser

L'affaire des animateurs pratiquant le ramadan

...
un clivage inutile entre croyants et non croyants. A la suite du jugement, on a vu parmi les réactions des réactions provocatrices comme celle des Femem qui ont scié une croix.

C'est une expression tout à fait possible dans nos sociétés, on peut y trouver du sens, une volonté de faire réfléchir, et nous ne condamnons pas ce geste. La provocation est parfois nécessaire pour faire avancer les choses, notamment face à l'oppression.

Recelant une part de violence, il nous interroge cependant quant à la façon dont il peut être reçu par celles et ceux pour qui ce symbole a du prix. Était-ce la meilleure façon de mener ce combat ?

Décidément, nous croyons aux vertus du dialogue, du débat et de la politique. Au vivre ensemble. Mais tant que des Eglises voudront au nom de leur foi exercer le pouvoir, elles susciteront des gestes de révolte de ce type.

Vive la laïcité !

Au creux de l'été, une polémique est née suite à la décision prise par la mairie de Gennevilliers de suspendre, avec maintien de salaire, quatre animateurs d'une colonie de vacances de la ville dans les Landes, puisqu'ils ne respectaient pas l'article 6 de leur contrat de travail indiquant que le salarié "veille à ce que lui-même ainsi que les enfants participant à la vie en centre de vacances se restaurent et s'hydratent convenablement en particulier durant les repas" et doit être "en pleine possession de ses moyens physiques".

L'article invoquait également le respect du principe de laïcité. Deux années auparavant, une salariée pratiquant le jeûne du ramadan avait eu un accident avec un minibus, à cause d'un malaise au volant. "A la suite de cela, nous nous étions interrogés sur notre responsabilité vis-à-vis des parents qui nous confient leurs enfants pour des séjours de longue durée, a expliqué, le maire communiste de la ville, Jacques Bourgoïn. On se doit aussi d'assurer la sécurité physique des enfants." L'un des jeunes concernés a affirmé que selon lui, il "s'était hydraté et restauré convenablement et qu'en aucun cas [il] risquait de mettre en péril la sécurité des enfants". Les quatre animateurs ont pris un avocat qui s'est empressé de mettre cela sur le compte d'une discrimination, affirmant : "On a déguisé les choses. Ce n'est pas l'état de santé qui dérange mais le fait de pratiquer le ramadan". Jacques Bourgoïn et les élus de Gennevilliers sont évidemment à mille lieues d'une telle conception des choses, c'est sans doute la raison pour laquelle, se voyant à leur corps défendant rejeter dans un camp qui n'est pas le leur, ils ont choisi de revenir sur leur décision et de prendre le temps d'une réflexion avec les professionnels et les citoyens sur le sujet.

La présentation médiatique des choses - des animateurs mis à pied parce qu'ils pratiquaient le ramadan - était particulièrement désastreuse. Une nouvelle fois, cet emballement montre combien plusieurs conceptions de la laïcité s'affrontent et combien tout manichéisme nous éloigne des solutions pour vivre ensemble. Tout ne saurait se résumer à un combat entre islamophobes et musulmans pratiquants.

Le fait qu'un animateur pratique le jeûne du ramadan constitue-t-il un exemple susceptible d'entraîner des vocations, et cela serait-il contraire aux canons de la laïcité ? Comment discerner, lorsque l'on est ainsi un référent important pour des enfants, la lecture qu'ils en font ? Résistera-t-on à la volonté de quelques ados d'imiter leur aîné et qui en prendront argument ? On peut sans doute expliquer la chose s'il y a des questions, faire la distinction entre le statut des adultes et celui des enfants, et banaliser ce qui au fond, pour beaucoup l'est. La société, y compris

dans les enceintes éducatives est composée d'individus différents, qui ne sauraient y venir en anonymes dépourvus de toute personnalité. En soi, pratiquer le jeûne du ramadan n'est pas un geste de prosélytisme, c'est encore moins un geste honteux. Il n'est donc pas certain que le fondement religieux de cette pratique, ou en tout cas le sens religieux qu'y mettent ceux qui le pratiquent en le for intérieur, soit l'aspect le plus problématique (cela le serait sans doute si on y joignait la psalmodie de versets du Coran). Ce qui est plus problématique, peut-être, c'est qu'un animateur fasse passer un choix personnel avant une nécessité éducative si elle a été définie comme telle.

Car nous sommes dans un cadre où des salariés de la fonction publique endossent un rôle éducatif auprès d'enfants. Dans une journée de colonie, les repas sont des moments importants pour le bien-être physique des enfants mais aussi social. Partager un repas est considéré dans de nombreux projets éducatifs comme un geste important, au-delà de l'exemplarité demandée aux animateurs afin que les enfants se nourrissent correctement, de façon équilibrée et raisonnée. Il s'agit d'un cadre. Dans ce cadre, s'il s'agit de leur rôle éducatif et du travail qui leur est demandé, la question est posée d'un choix à faire. Ce d'autant que le Coran, mais ce n'est pas un argument pour nous, reconnaît le cas d'impossibilité de se conformer au rite. On peut y ajouter la dimension de sécurité physique connaissant la quantité d'énergie nécessaire à une journée d'animation.

Nous voyons bien une fois encore qu'il n'est pas de recette miracle. Mais ne faudrait-il pas toujours partir pour régler ces questions, non pas du caractère religieux, qui serait en soi problématique et à bannir, mais de la nature concrète de l'acte et des questions qu'il soulève ? S'il s'agissait de s'absenter pour faire cinq fois sa prière pendant la journée de travail, l'un des cinq piliers de l'Islam au même titre que le jeûne du Ramadan, cela poserait également le problème du contrat de travail et de l'organisation du travail.

Si la dimension religieuse ne devrait pas être un problème en soi, elle ne saurait être une raison suffisante et absolue pour imposer des comportements. La laïcité est une grammaire vivante. Continuons de réfléchir.